

## RECOMMANDATIONS.

Mgr l'évêque de Rimouski et ses œuvres. Mgr Bossé, préfet apostolique du Golfe, et ses œuvres; tous les pêcheurs de la Côte nord occupés à la chasse au loup-marin; 6 malades; 1 grâce temporelle qui serait la cause de bien des grâces spirituelles; le succès de la colonisation à St-Alexis de Matapédia; 4 conversions; 1 bonne mort; 5 prêtres malades; le succès du jubilé dans ce diocèse; toutes les personnes déjà recommandées qui n'ont pas encore été exaucées; tous les bienfaiteurs du pèlerinage.

---

## Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

---

*Premier exercice* :—1° La messe si c'est possible; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

*Deuxième exercice* :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

---

## AVIS

### AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les rece